

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL DE
L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION :
DECOLONISATION
ET DÉMONOPOLISATION

Bilan et Perspectives.

RESUME

Cet article trace l'historique bilan du Nouvel Ordre Mondiale de l'Information et de la Communication. L'idée essentielle était au départ de démonopoliser l'information entièrement dominée et manipulée par le Nord. Après 25 ans de discussion et depuis l'arrivée de M. Frederic Moyer à la tête de l'UNESCO, le NOMIC a été mis en veilleuse. Le Programme International pour le Développement de la Communication et dans une large mesure La Panafrican News Agency (PANA) en sont les fruits.

ABSTRACT

This article traces the historical balance sheet of the New World Information and Communication Order. The initial idea was to demonopolize information hitherts entirely dominated and manipulated by the West. After 25 years of discussion and since the arrival of Mr. Frederico Mayor at the helm of UNESCO, the fruit of NWICO can be seen in the concerns given to the International Programme for Developopment Communication and to a large extent the Pan-African News Agency (PANA).

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION: DECOLONISATION ET DEMONOPOLISATION

Bilan et Perspectives

Par *CHINDJI KOULEU*
Université de Yaoundé II (ESSTIC)

Plan :

I - Introduction

Le déséquilibre du monde et la nécessité d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC).

II - Le NOMIC

- 1 - Historique = chronologie de grands événements du débat.
- 2 - Explication sémantique
- 3 - Les objectifs du NOMIC.
- 4 - La Commission et le Rapport McBride.
- 5 - Les Conséquences directes du NOMIC
 - a- Les menaces contre l'UNESCO
 - b- Le retrait de certains pays de l'UNESCO
 - c- Le PIDC
 - d- La PANA.

III Conclusion :

Le NOME et le NOMIC : les problèmes de l'économie et de l'information sont soudés.

I - LE DESEQUILIBRE DU MONDE

Sept pays européens : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal colonisaient le monde et lui dictaient leurs lois.

Que ce soit à la conférence de Berlin en 1884 ou à celle de Yalta en 1945, le partage de l'Afrique ou du monde a été fait au détriment de l'écrasante majorité des peuples de la terre.

La conférence de Bandung en 1955 a cependant marqué le réveil des peuples subjugués. Le mouvement des non-alignés est né. C'est la prise de conscience de l'importance des peuples dominés.

Jusqu'en 1960, la diplomatie s'est toujours construite sur le dos des Africains. Nous avons toujours été l'objet et non le sujet du droit du droit international. En clair, nous étions chosifiés sur le plan de la politique internationale ; jusqu'à nos jours, le déséquilibre mondial ne souffre d'aucun doute.

En 1960, la plupart des pays africains deviennent indépendants. Aussitôt commence la remise en question de l'ordre mondial établi. Désormais les jeunes nations qui viennent de faire leur apparition sur la scène internationale réclament leur place au soleil et exigent l'établissement d'un nouvel ordre mondial politique, économique, culturel et enfin un nouvel ordre international de l'information (NOII) qui deviendra le nouvel Ordre Mondial de l'information et de la communication (NOMIC) depuis le rapport Mcbride.

Pour les mêmes raisons que dans la sphère politico-économique, les pays en développement unis au sein du mouvement des non-alignés se regroupent progressivement aussi dans la sphère de l'information, en essayant de créer des médias capables d'apporter des informations véridiques sur leurs pays et de produire au moins un certain contre-poids à l'autocratie des monopoles dans le domaine de la communication.

Voici donc exactement dix ans que le vocabulaire des relations internationales s'est enrichi d'une nouvelle expression : le NOMIC.

Qu'est-ce que le NOMIC pour les pays en développement ? Comment a-t-il vu le jour ? Qui l'a proposé ? Quels ont été les obstacles qui se sont dressés sur son chemin ? Voilà notre problématique. Dans cet exposé, nous nous attacherons à répondre strictement à ces questions.

Jusqu'ici on a beaucoup parlé, écrit et réfléchi à propos du NOMIC, mais souvent pour soutenir des positions intéressées. Quant à nous, nous tacherons de rester assez objectif.

II NOMIC

1) Historique : chronologie de grands événements qui ont abouti à l'établissement du NOMIC.

Avant d'arriver au NOMIC, de nombreuses étapes ont été franchies.

1955 : (avril) La Conférence de Bandung (Indonésie)* réunissant 29 pays d'Afrique et d'Asie, condamna le colonialisme et invita à une large coopération internationale dans divers domaines. Cette Conférence est à juste titre considérée comme le début du mouvement des non alignés.

1958 : Résolution 1313, le 12 décembre 1958. L'ONU invite l'UNESCO à formuler des propositions dans le domaine de la Communication.

1962 : Résolution 1778, le 7 décembre 1962, stigmatise la coopération entre pays pauvres et pays riches dans le cadre du développement des médias nationaux indépendants.

1968 : Sous l'égide de l'UNESCO eut lieu à Ljubljana (Yougoslavie) un symposium international où la question de la circulation déséquilibrée de l'information fut abordée pour la première fois.

1969 : La première étude sur la nécessité d'une circulation «équilibrée» de l'information fut présentée à Montréal, lors d'une réunion d'experts sur les «moyens d'information et de la société», organisée par l'UNESCO.

1970 : A la sixième session de la Conférence de l'UNESCO, les délégués d'un certain nombre de pays en développement soulignèrent le besoin de la libre circulation de l'information dans les deux sens.

1972 : Du 17 au 28 juillet 1972, la réunion d'experts sur la politique et la planification de la communication, organisée à l'UNESCO, dénonça dans son rapport final l'impérialisme culturel, et le «néo-colonialisme des communications»

1973 : (Du 5 au 9 septembre). La revendication d'un remaniement de l'actuel ordre international de l'information fut soulevée, *pour la première fois*, au Quatrième Sommet des pays non-alignés à Alger. La déclaration adoptée constate, entre autres, que les pays en développement devraient entreprendre, dans le domaine de l'information et de la Communication, une action coordonnée suivant, comme objectif principal, la réorganisation des canaux de communication qui sont un héritage du passé colonial et entravent la communication libre, directe et rapide entre ces pays.

1974 : (mai). L'Assemblée générale extraordinaire des Nations-Unies adopta les résolutions 3201 (S-VI) sur le nouvel ordre international, dont le N°II devrait être intégrante.

(Du 4 au 13 juillet, lors d'une réunion d'experts, organisée sous les auspices de l'UNESCO à Bogota (Colombie) des mesures visant à rétablir l'équilibre dans les systèmes de communications furent requises.

1975 : (avril). La 5^e Conférence des Ministres des affaires étrangères dans pays non-alignés, réunis à Lima (Pérou) recommanda l'introduction d'un ordre international de l'information avec la participation de l'ONU, et approuva une résolution relative au pool des pays non-alignés.

-(le 17 décembre 1975). L'Assemblée générale des nations-Unies adopta la résolution 3535 (XXX), sur les questions de l'information.

1976 : (du 26 au 30 mars 1976). A Tunis eut lieu un symposium sur les moyens de développer l'information entre les pays non-alignés. Le rapport final recommande une série de mesures concertées relatives au développement de l'infrastructure des télécommunications et à la promotion de la coopération et de la circulation entre les pays non-alignés dans tous les domaines de la communication, conformément aux efforts pour mettre en place N°II.

-(Du 8 au 13 juillet 1976). A New Delhi fut organisée une conférence réunissant les ministres de l'information et les directeurs des agences de pressé des pays non-alignés. La Conférence recommanda la constitution d'un pool des agences des pays non-alignés et adopta d'autres recommandation relatives à l'Ordre International de l'Information.

-5 (Du 12 au 21 juillet 1976). A San José (Costa-Rica) se réunit la Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur les politiques de la Communication en Amérique Latine et dans la région des Caraïbes. Pour la première fois; a une Conférence de l'UNES-

CO, la revendication d'un nouvel Ordre International de l'Information fut soulevée. La Conférence demande à l'UNESCO de préparer un projet de déclaration sur le droit à l'information

-(Du 16 au 1976). La 5ème Conférence au sommet des pays non alignés, réunie à Colombo (Sri Lanka), étudia les recommandations de la Conférence des Ministres des agences de presse des pays non-alignés de New-Delhi. La Conférence approuva les statuts du pool des agences de presse des pays non-alignés et la constitution d'un comité d'experts pour les télécommunications

La lutte pour la mise en oeuvre d'un nouvel ordre international de l'Information fut dans le contexte général de la politique du mouvement des pays non-alignés. La Tunisie fut chargée de faire inscrire la question du N°II à l'ordre du jour de la 19ème session de la Conférence générale de l'UNESCO.

-Novembre 1976 : La 19ème session de la Conférence générale de l'UNESCO à Nairobi adopta des résolutions relatives à l'ordre international de l'information (4.141 et 4.142) portant sur une circulation non seulement « libre », mais aussi « équilibrée » des informations et reprenant les points de vue exprimés par plusieurs pays non-alignés à ce sujet. Cette position de l'UNESCO se traduit aussi dans le plan de l'UNESCO à moyen terme (de six ans) pour la période de 1977 à 1982. D'autre part la conférence chargera le Directeur général de l'UNESCO d'inviter un groupe de Conseillers à faire la synthèse des problèmes de la Communication dans la société moderne (la future Commission McBride.)

-Le six décembre 1976, l'Assemblée générale des Nations-Unies adopta la résolution 31/139 sur les problèmes de l'information.

1977 : (Du 18 au 20 avril). Un colloque international fut organisé par l'UNESCO à Florence (Italie) et équilibré d'informations entre les pays développés et en développement.

1978 : (Décembre). La 20ème Conférence générale adopta par acclamation la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'informations au renforcement de la paix et la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme, et la lutte contre le racisme l'apartheid et l'incitation à la guerre.

Pour la 1ère fois, tous les pays membres de l'UNESCO ont adopté unanimement un document qui formulait les principes fondamentaux de l'activité des médias.

(avril). A la Havane eut lieu la 2ème session du conseil international de la coordination pour l'information et la commission des pays non-alignés. On y a décidé de présenter à la 33ème Assemblée générale de l'ONU des questions relatives à l'information et à la Communication et on a souligné la nécessité d'intensifier la lutte pour un N°II.

1979 : Sommet de la Havane : VIème Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur la politique de la Commission en Asie et Océanie.

1980 : Paris DEVCOM : La Conférence Intergouvernementale pour la Coopération sur les activités, les besoins et les programmes visant le développement de la Communication. (UNESCO-Paris, du 14 au 21 avril 1980).

Yaoundé AFRICOM. La Conférence intergouvernementale sur les politiques de Communication en Afrique (UNESCO-Yaoundé), du 22 au 31 juillet 1980).

Cette Conférence est le pendant de deux autres également patronnées par l'UNESCO sur les politiques nationales de la Communication en Amérique Latine (San José-Costa-Rica) en 1976, en Asie (Kuala Lumpur) en 1979.

Africom 30, a contribué à décoloniser l'information. Pendant dix jours les délégués de vingt-cinq pays africains ont travaillé de façon intense à Yaoundé.

Le rapport final contient trente-huit recommandations qui sont à l'origine de la Déclaration de Yaoundé : face aux déséquilibres constatés à travers le monde, les Etats africains affirment leur volonté de promouvoir un nouvel ordre international de l'Information, grâce au renforcement des capacités de l'Afrique dans le domaine de la Communication et de la Coopération entre les pays africains eux-mêmes.

1981 : mai : Vème Réunion du Conseil Intergouvernementale en Guyane. Décembre : Table Ronde au CESTI de Dakar (programmée par l'UNESCO) sur le rôle des médias contre le racisme, la discrimination raciale, et l'apartheid.

1983 : Année Internationale des Communications

Assemblée générale a proclamé en novembre 1982, l'année 1983, «Année Internationale des Communications : de développement des infrastructures de Communication». Cette proclamation est l'expression des besoins ressentis depuis longtemps par de nombreux pays du monde.

-En 1977, l'Assemblée générale de l'ONU avait proclamé la décennie 1978-1988 «Décennie des transports et des Communications en Afrique».

La résolution correspondante établit également qu'une des années de cette décennie sera consacré aux problèmes mondiaux des Communications ; il a été décidé que ce serait l'année 1983.

L'objectif principal de l'année internationale des Communications est de créer pour tous les pays la possibilité d'entreprendre une étude et une analyse approfondies de leurs politiques de développement des Communications et de stimuler le développement accéléré des infrastructures de Communication.

14-19 septembre. Table Ronde à Igls, en Autriche sur le NOMIC. Sept années après le Sommet des non-alignés à Colombo qui en avait lancé l'idée, le NOMIC a été considéré par les participants comme un concept désormais reconnu, évolutif, mais irréversible, dont la mise en oeuvre doit être envisagée étape par étape. Mais le concept du NOMIC doit être encore approfondi : comme le souhaite d'ailleurs le rapport McBRIDE (P. XIV)

2- EXPLICATION SEMANTIQUE

Chaque mot du concept «N0II» a sa signification.

a-) Le mot *nouvel* (nouveau par opposition à l'ancien) indique la nécessité d'apporter des changements à l'actuelle structure internationale de diffusion des informations. L'ancien caractérise les disproportions qualitatives aussi bien que quantitatives et le déséquilibre dans l'échange d'informations dans le sens Nord-Sud, échange marqué par les pratiques néo-coloniales et antidémocratiques.

En clair, le Sud est écrasé par les flottes des informations inadéquates venant du Nord, alors qu'il n'y a pratiquement rien dans le sens Sud-Nord. Toutes les grandes agences mondiales, AP, UPI, REUTER, AFP, TASS ne sont-elle pas situées dans le Nord ?

Les quatre grandes agences du monde occidental, possèdent à elles seules : 2000 correspondants étrangers dans toutes les parties du monde et publient chaque jour quelques 32 millions de mots adressés à plus de 20.000 clients dans presque tous les continents.

Par semaine, les dix grands pays capitalistes radiodiffusent 5 000 heures de programmes dans des dizaines de langues du

monde entier en direction du Sud.

Les Etats-Unis, à eux seuls exportent environ 20 000 heures de programmes télévisés. Pour une minute d'antenne exportée par les pays en développement, on compte 1 000 minutes exportées par les USA.

Au total 80% des informations émanent des quatre agences occidentales.

Dans le même temps, le pool des agences de presse des pays non-alignés, fondé en 1975 diffuse 40 000 mots par jour, dans seulement quatre langues. En radio, une centaine de pays non-alignés, à cause de leurs émetteurs faibles diffusent à peine pendant 15 000 heures par semaine.

Ces chiffres traduisent un déséquilibre quantitatif et qualitatif flagrant entre le Nord et le Sud.

Dans ce flux d'informations, le Sud est très peu concerné. Sur nous, ces grandes agences ne retiennent le plus souvent que des nouvelles sensationnelles ou folkloriques comme les histoires d'Idi Amin Dada ou de Sala Edine BoKassa, alias Jean Bedel Bokassa.

Au total, si près de 80% des informations mondiales proviennent des agences transnationales, celles-ci ne consacrent que 20 à 30% des informations aux pays en développement, bien que nous représentions les trois quarts de l'humanité.

Les conséquences de cette situation de monopole et de déséquilibre sont nombreuses.

- Une hégémonie de fait et une volonté de domination.
- Une inégalité sur les ressources d'information. Un tiers des pays en développement ne possède pas une seule agence nationale.
- Un manque d'information sur nos pays.
- La survie de l'époque coloniale : les autres réfléchissent et agissent à notre place.
- Les messages déformés, car les gens du Nord nous connaissent mal, donc ne savent pas interpréter les faits de chez nous. Pour eux les Noirs sont d'éternels enfants.

Une influence aliénante dans le domaine économique, social et culturel.

Voilà, en gros ce qui chagrine les pays en développement qui se battent contre les informations unilatérales, tendancieuses et souvent déformées ou fantaisistes. Bref, la décolonisation et le rééquilibrage de l'information est une tâche préoccupante à l'heure actuelle.

Cette disparité que nous venons de constater est décuplée par une circulation d'informations unilatérale et déséquilibrée, l'ingérence idéologique dans les affaires internes des autres Etats et Nations par l'intermédiaire des moyens de communication de masse. Il fallait donc remédier à cette situation. La tâche est ardue, la lutte âpre. Il s'agit en fait de débarrasser la sphère de l'information des séquelles du colonialisme et des pratiques néo-colonialistes, puis démocratiser les relations internationales dans l'information, éliminer la diversion idéologique, libérer le climat international du «test» de la guerre froide.

Qu'y a-t-il de «nouveau» dans tout cela ?

La première remarque qu'il fut formuler est le fait que dans ce *nouvel ordre*, nous ne voyons pas d'éléments qui soient véritablement nouveaux. Le processus global de décolonisation n'est-elle pas une notion bien établie, voire traditionnelle ? La plupart de ce qui a été inclus sous la notion du N.O.I.I. se trouve déjà dans les pratiques, politiques, professionnelles antérieures à l'apparition du N.O.I.I. Le problème du déséquilibre global et de l'aide aux pays en développement dans le domaine de l'information et des médias s'est posé depuis deux décennies.

Il y a plus de 20 ans, l'Assemblée générale de l'ONU exprimait son inquiétude devant la situation où «70 %» de la population dans le monde manque de facilités adéquates de communication et, de ce fait, se voient refuser l'exercice réel du droit à l'information» et invitait les gouvernements des pays développés à coopérer avec les pays moins développés afin de satisfaire les besoins urgents des pays moins développés, dans le cadre du programme pour le développement des média nationaux indépendants, en tenant compte des cultures respectives de chaque pays». (Résolution 1778, le 7 décembre 1962). On peut trouver ce même genre de résolution de l'ONU des années 50, qui entre autres, invitent l'UNESCO à «avancer des propositions concrètes en vue d'aider les pays moins développés à se construire des moyens de communications plus adéquates» «Résolution 1313, le 12 décembre 1958». Il a fallu donc attendre 30 ans avant de réagir. Tout l'honneur revient à M. Mathar Mbow.

Cette évocation vous permet de comprendre qu'il ne s'agit pas d'un casse-tête inventé par l'ancien Directeur Général de l'UNESCO, le Sénégalais Mathar Mbow.

Le deuxième élément du concept, *ordre*. Le mot *ordre* ne me paraît pas très heureux. On pense ici à quelque chose d'imposé. Une exigence extérieure qui dégage l'odeur de diktat. Il aurait pu être remplacé avantageusement par le terme «*Conception*», une nouvelle Conception Internationale de l'Information. En effet, un ordre est toujours intimé. On doit s'y soumettre.

Le troisième élément, le mot *international* est bien justifié ici, car le NOII est avant tout une question qui relève des relations internationales «cf. Résolution 33/115 B, de 1978, et lors de l'Assemblée générale de 1979, voir aussi la décélération finale du sixième Sommet des pays non-alignés, à la Havane 1979». Il reste que le mot devra évoluer pour devenir mondial, car International, c'est bien limité. Le mot international ne couvre pas tous les Etats du monde.

Le N.O.M.I.C. apparaît pour la première fois à la place du NOII, dans le volumineux rapport McBride, à la page 502. Il est clair que les questions de l'information ou de la communication portent sur une partie des relations internationales. Il existe une grande relation entre la revendication d'un «nouvel ordre économique international» et la démocratisation générale du système de relations politiques et économiques, l'activité internationale des médias, la dissémination et l'échange d'informations. En clair, l'échange, la diffusion des informations et la Coopération dans ce domaine ne peuvent se développer que sur la base des principes du droit international, de l'égalité, de la non-ingérence, du droit à l'auto-détermination, de la coopération sur la base de l'égalité et des avantages mutuels. Ainsi chaque Etat pourra-t-il sauvegarder ses intérêts.

Le 4ème élément du concept est l'*information*. Longtemps, on s'est achoppé à la définition de ce mot. L'Ouest et l'Est ne s'entendaient pas du tout sur le contenu de l'information. Tout le problème était là. Chaque camp a sa conception du mot information.

Le camp de l'Ouest tient au libéralisme et accorde la priorité à l'aspect commercial de l'information. Tandis que le camp de l'Est tient à se conformer au droit des Etats. Ici la prédominance de l'Etat est nette sur tous les plans.

Selon l'Ouest, l'information doit être une photographie de ce qui se passe dans le monde afin d'améliorer cet état de chose. Malheureusement, nous savons que l'information n'est pas une science exacte comme les mathématiques. Donc la subjectivité y est inévitable.

Pour le camp de l'Est, l'information a une finalité pédagogique. Il faut d'abord former les citoyens dans le contexte socialiste. L'objectif principal étant l'éducation de l'opinion publique, on n'est pas très pressé par la rapidité dans l'annonce des événements ; on n'évitera donc de s'attarder sur les faits divers, les accidents, les crimes. Bref on évitera le sensationnalisme. Comme on le voit, la notion d'information ou de communication se prête souvent à des interprétations peu claires, voire confuses. C'est ainsi que le mouvement non-aligné utilise souvent le terme « information » accompagné parfois de l'expression « mass media » ou « communication de masse ».

Dans le langage diplomatique et international, il est habituel d'employer « l'information » comme un terme général qui désigne toutes sortes de médias et de leurs usages, tous les types de messages.

En fait, quelle est la nature de l'information ? L'information est une quantité mesurable mais sa valeur est subjective et non mesurable. Elle peut être affectée d'un signe positif si elle contribue à l'épanouissement de l'homme et au développement de la collectivité, négatif dans le cas contraire.

L'information peut-elle être considérée comme une marchandise ? Ne serait-il pas dangereux de considérer les problèmes de l'information d'un point de vue purement économiste ou mercantile ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un bien social à partager entre tous ?

L'information est-elle un pouvoir ? oui-Dans *L'information et le Développement National* (p.325) Wilbur Schram, établit que « le développement du pouvoir ne peut pas être séparé du développement de la Communication ». Il implique que « le développement de la communication peut déterminer le développement du pouvoir et peut être aussi un créateur qu'un indice du statut international ». (p.325)

Et puisque l'on n'arrive pas à s'entendre sur la notion de l'information, le Directeur Général de l'UNESCO, M. Mathar M'bow crée une Commission pour lui rendre compte de la situation. Remarquez que cette Commission n'est pas le fait de l'Assemblée générale, mais elle relève de l'initiative personnelle du Directeur Général-Nous y reviendrons.

Nous pouvons retenir une définition provisoire de l'Information « la transmission de renseignements aux individus et aux groupes d'individus en vue d'influer sur leur mode de penser, de sentir et de se comporter au moyen des media ». (Dr Wolfgang

Kleinwächter, Institut des Etudes Internationales, Université Karl-Marx, Leipzig)

LE NOII EST DEVENU LE NOMIC

Comment l'*ordre international* est devenu l'*ordre mondial* ?

Le terme international dénote de façon univoque les relations internationales et par suite les principes du droit international, les obligations et les responsabilités des Etats et Nations.

Le terme « mondial » ne contient pas l'idée de l'échange international d'information et laisse entendre que dans les systèmes de communication, les contradictions sont données par les inégalités du développement des forces productives et non par le système social. Ce faisant, on détourne l'attention de l'essence même de la question (contenu et objectif des informations). Dans l'esprit de ces promoteurs, ce concept contient un stimulant économique, et doit contribuer à la création d'un climat favorable à l'exposition de la technologies de communication. Les documents des non-alignés parlent systématiquement d'un « ordre international » tandis que les résolutions de l'ONU et de l'UNESCO emploient plutôt le terme *ordre mondial*. Cette dernière expression peut servir de moyen associer le concept d'un NOII, de celui d'un nouvel ordre économique international. Un ordre mondial sous-tend la théorie d'un monde « interdépendant » - Mais y a-t-il réellement interdépendance, par exemple entre le Nord et le Sud ?

Il nous reste à parler de l'inversion des termes « Information » et « communication » - Informer, c'est donner les nouvelles. A-->B. Communiquer c'est échanger des informations. A<---->B

Le terme *information* implique la question du contenu et des buts de la dissémination les nouvelles. Plus généralement l'information est sous-ensemble de la communication.

Le mot communication met en relief le processus technique et les moyens de les réaliser. Le monde évolue rapidement. On donne la préférence à de nouvelles formes de communication interpersonnelle de télécommunication et de Communication électronique. L'intention première ici est évidemment de dépolitiser le débat sur le NOII, de transformer un problème social en un problème technique, l'accent étant mis sur les problèmes de structure et de technologie.

En clair, l'emploi du mot «*Communication*» peut facilement dévier l'attention de la matière communiquée aux moyens techniques de communication, et brouiller les véritables objectifs qui visent le changement des activités des média.

On a essayé de trouver une solution en ayant recours aux deux termes à la fois : «Le Nouvel ordre international de l'information et de la communication» ou bien, comme cela s'était fait dans le document final de la conférence au sommet de la Havane, «le Nouvel Ordre International dans la sphère de l'information et des media». Ainsi le NOII devient-il le NOIIC. On a trouvé finalement une formulation de compromis «un nouvel ordre mondial de l'Information et de la Communication, plus juste et plus efficace» Cette expression a été introduite dans le préambule de la déclaration de l'UNESCO, et ensuite dans de nombreuses résolutions de l'ONU.

Sur le plan théorique et pratique, les deux concepts s'excluent mutuellement.

3- Les objectifs du NOMIC

Que veulent les pays en développement dans la bataille qui les oppose aux pays industrialisés pour l'avènement d'un nouvel ordre mondial de l'Information et de la Communication ?

Un rôle historique important dans la lutte pour le NOMIC aux non-alignés qui ont proclamé au VIème sommet d'Alger en 1973, la nécessité d'instaurer un N.O.I.I. Il ont ainsi donné le signal de la lutte pour la décolonisation de l'information qui anime les débats de l'ONU et de l'UNESCO. U.S.A. Grande-Bretagne, France, Canada, Suisse, Suède et le Japon, se sont opposés aux principes généraux posés par les non-alignés et le groupe des 77, et représentant un équilibre de l'information basé sur l'échange conséquent et la diffusion de contenus appropriés objectifs et responsables. Ce groupe insiste que le nouvel ordre n'a pas été formulé clairement et qu'il lui manque une structure de principe - Par là le nouvel devient l'expression de la lutte idéologique au niveau international. Les grands pays n'accepteront jamais de perdre une parcelle de leurs pouvoirs. En fait le NOMIC a des objectifs clairs:

1°) Accorder une priorité à l'adoption de politiques nationales de l'information, dans le cadre d'une stratégie cohérente de développement ;

2°) Définir le caractère, le contenu et le flux des informations ;

3°) Multiplier les échanges horizontaux , par exemple les échanges Sud-Sud ;

4°) Promouvoir les infrastructures de l'information ;

5°) Encourager l'effort interne et limiter l'action et le contrôle des monopoles transnationaux afin de sauvegarder notre indépendance ;

6°) Obtenir des pays industrialisés, l'acceptation d'une circulation équilibré et objective et du droit de rectification et de réplique ;

7°) Supprimer les optiques sensationnalistes et nocives sur le sous/développement ;

8°) Favoriser une plus grande information sur les progrès réalisés sur les plan culturel, économique et social ;

9°) Promouvoir l'aide de l'ONU et de UNESCO en matière de communication ;

10°) Favoriser le développement les recherches et la formation des technicien et spécialistes afin de promouvoir l'essor de la communication chez nous ;

11°) Encourager la reconnaissance de l'importation de l'information et son impact sur les sphère d'activité socio-économique.

Les principes qui caractérisent et soutiennent ces objectifs ont été adoptés en 1980 à Bagdad - (5 au 7 juillet) à la quatrième rencontre du Conseil intergouvernemental de Coordination pour l'information des pays non-alignés.

a) -Le respect de l'autodétermination, de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui. Le Cameroun pourra communiquer directement avec le Nigéria

b) -Le droit des peuples et des individus à l'accès et à la participation à l'information véridique et objective.

c) Le droit de chaque nation de développer une infrastructure d'information autonome et de protéger sa souveraineté et son identité culturelle.

d) -Le droit de chaque nation d'employer d'information pour faire connaître au monde quels sont ses intérêts, ses aspirations et ses valeurs.

e) -Le droit de chaque nation de prendre part à la circulation internationale de l'information dans des conditions d'égalité, de justice et d'avantage mutuel.

f) -La responsabilité de ceux qui ont la charge du processus d'information en ce qui concerne la véracité et l'objectivité et à des fin sociales envers ceux auxquels cette information s'adresse.

Nous croyons que ces objectifs et ces principes ne doivent plus donner lieu à des discussions, car ils sont clairs : nous libérer du joug colonial.

4 - La Commission internationale pour l'étude des problèmes de la Communication et le Rapport

L'initiative décisive pour la création de la Commission MacBride fut prise à la 19ème session de la Conférence Générale de l'UNESCO à Naïrobi en 1976, à la suite d'un débat approfondi sur ledit monopole d'information par certains pays hautement développés et sur la situation défavorable de l'écrasante majorité des pays en développement. En application de la décision de cette Conférence, le Directeur de l'UNESCO a constitué, en décembre 1977, une commission internationale à laquelle il a confié le soin de procéder à une étude d'ensembles de la Communication dans la société contemporaine et de définir les principaux problèmes tout en s'orientant, en particulier, sur la circulation internationale de l'information plus libre et plus équilibrée, notamment en fonction des besoins des pays en développement.

La Commission était composée de 16 experts éminents (dont 4 pour l'Afrique : Egypte, Nigéria, Tunisie, Zaïre) en matière de communication de masse représentatifs de toutes les régions du monde et de l'éventail professionnel et politique du globe.

Cette commission était présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères Irlandais Sean MacBride. Journaliste, juriste, homme politique, il a atteint la performance jamais égalée, en remportant à la fois le Prix Nobel et le Prix Lénine de la Paix. Rappelons que ce vénérable octogénaire est fondateur et président de l'Amnesty International, cet organisme humanitaire qui s'est fait le devoir de dénoncer sans pitié tous les pays qui traitent les humains comme des bêtes de somme en foulant au pied leurs droits élémentaires à la vie.

Entre décembre 1977 et novembre 1979, les 16 experts ont tenu huit séances de travail, à Paris, en Suède, en Yougoslavie, en Inde et au Mexique, et publié plus de 100 études pour présenter

un rapport final à la 21ème Conférence générale. Tables rondes, Conférences, réunions, colloques, groupes de discussion constituaient leur méthodologie de travail,

Ce rapport volumineux de 700 pages dont 70 de conclusion, décrit en détail l'état actuel des problèmes dans le domaine de l'information et de la Communication internationales. Il aboutit à 82 conclusions pratiques sous formes de recommandations.

On l'a traduit dans les six langues de travail de l'UNESCO : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Pour les lecteurs francophones, nous recommandons l'édition parue aux Nouvelles Editions Africaines, UNESCO, sous le titre :

Voix multiples, un seul monde - Communication et Société aujourd'hui et demain. UNESCO, 1980, 367 pages

D'après ce document, le sens et l'orientation socio-politique du NOII ont été considérablement clarifiés. Au lieu de l'appellation originale du NOII, la Conception nouvelle prend le nom de NOMIC. On peut supposer raisonnablement que le combat ayant pour enjeu principal la conception du NOII se poursuivra dans le futur. Les grands pays laisseront-ils faire?

Revenons au rapport de la Commission MacBride. L'ouvrage résume les problèmes de la communication dans le monde actuel d'une manière exhaustive, tout en analysant leurs aspects sociologique, politique, idéologique et technique importants.

Le rapport final est divisé en cinq parties :

I - *Communication et société* : Cette partie donne la dimension historique des principales corrélations qui influent sur la fonction sociale actuelle des moyens de communication et répond à deux questions principales :

a) Dans quelle mesure et par quels moyens la politique influence-t-elle sur la Communication ?

b) -Comment et dans quelle mesure la communication est-elle susceptible d'influencer la politique ?

II - *La Communication aujourd'hui* : décrit en détail le système mondial de communication actuel, et certains aspects de son évolution.

III -*Problématiques : préoccupations communes* : Cette partie traite des contradictions, insuffisances et disparités de la communication dans le monde.

IV -La quatrième partie intitulée *Cadre institutionnel et professionnel* traite des facteurs qui déterminent d'une manière essentielle le développement rapide des moyens de communication dans le monde actuel.

V -La dernière partie s'appelle : la *Communication demain*. Elle comporte 82 recommandations concrètes sur lesquelles un consensus général, avec quelques réserves partielles, a été atteint par tous les membres de la Commission.

Peut-être faut-il reprocher à ce rapport des formulations trop générales dans plusieurs passages, mais aussi le nombre élevé de réserves concrètes et cela pour préserver le prétendu consensus. Il pose davantage de questions qu'il ne formule de réponses.

Malgré certaines recommandations discutables, le rapport McBride apparaît comme un élément politique important dans le processus de l'instauration d'un NOII. Cependant, le rapport ne saurait servir de base théorique du NOII. En effet, la conception du rapport est trop hétérogène : les thèses individuelles manquent d'élément intégrateur. Le rapport ne spécifie guère et n'analyse pas exactement les positions divergentes, voire opposées de certains membres, il ne fait que réunir un grand nombre de théories et de vues. Au fond, le rapport ne repose pas sur une analyse scientifique de la réalité ; il se contente de décrire des phénomènes extérieurs et fait à peine quelques allusions aux causes sociales de la situation actuelle dans la sphère de l'information.

Le rapport McBride est bon, malgré quelques lacunes, c'est sans doute un ouvrage exceptionnel par la vaste étendue de problèmes soulevés.

Il favorise le processus de démocratisation des relations internationales dans le monde de l'information. Tous ceux qui s'intéressent à la Communication devraient le lire.

Les débats de la 21^{ème} Conférence de l'UNESCO ont abouti à l'adoption d'une déclaration qui invite instamment les Etats et les organisations à appliquer dans la pratique les principes du NOII (rés. 4.14).

5 -Les Conséquences directes du NOMIC

a) -Les menaces contre l'UNESCO

Il ne faut jamais perdre de vue que l'appel pour l'établissement d'un nouvel ordre international de l'information a émané du mouvement des pays non-alignés comme une expression particulière d'une ligne plus générale du mouvement, à savoir la lutte anti-impérialiste pour la décolonisation. Pour une fois, nos Etats ont compris l'enjeu de la communication

D'après une des résolutions les plus importantes adoptées à la 20ème Conférence générale de l'UNESCO, le Directeur est chargé «dans le cadre du programme et du budget approuvé par la Conférence Générale pour les années 1977-1980 de poursuivre les efforts pour l'instauration d'un nouvel ordre qui soutient l'avance des systèmes nationaux dans les pays en développement et l'établissement d'un nouvel équilibre et d'une meilleure répro- cité dans la circulation des informations»

De même, la Déclaration sur les organes d'information adoptée après consensus à la XXème Conférence générale de l'UNESCO représente une contribution de première importance à la préparation de l'instauration d'un nouvel ordre international de l'Information auquel elle se réfère expressément. La Déclaration met en particulier en relief certaines conditions fondamentales : la pluralité des moyens d'information, la libre circulation, la diffusion équilibrée et mutuelle des informations, la liberté des journalistes, la responsabilité morale des organes d'information envers les grands idéaux qui constituent la base de la solidarité humaine et de la paix dans le monde.

A cause de toutes ces prises de position les grandes puissances occidentales pensent que l'UNESCO devient un instrument politique aux mains des pays en développement. Il est indéniable que la foudre qui s'abat sur l'UNESCO sort directement du débat sur le NOMIC.

b) -En particulier le retrait des Etats-Unis et l'annonce de celui de la Grande-Bretagne, du Japon et d'autres ...ne trouvent aucune autre justification. Selon les USA, le NOMIC serait en contradiction avec la tradition américaine de la presse libre.

-En fait on sait que le NOMIC neutralisera les grandes agences de presse internationales: Voilà la grande peur, celle qui va bloquer et tuer le NOMIC dans l'oeuf.

-Au fond le NOMIC est le couronnement de trente-six années d'efforts de l'ONU en faveur de la paix et de la justice. Malheureusement cette justice n'est pas pour demain.

-L'angle le plus positif pour les pays en développement est que le NOMIC aidera à supprimer l'analphabétisme, la pauvreté, le chômage et la guerre qui sont les pires ennemis de la presse. Tel est du moins le souhait des initiateurs.

-Nous ne seront pas les seuls à bénéficier des bienfaits du NOMIC. Les monopoles éclatent partout en France actuellement. 1.000 stations de radios privées surgissent comme des champignons. Bientôt, ce sera le retour de la télévision privée (TF1, Chaîne 5, Chaîne 6 et Télévision locale). Et dans sa structure, la Télévision sera diversifiée : TV par câble, TV hertzienne ; TV par satellite ; TV par fibres optiques, etc.

c -L'une des conséquences immédiates du NOMIC ont été la création du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) au sein de l'UNESCO, dirigé par notre compatriote Claude ONDOBO.

Les débats sur la Déclaration concernant les organes d'information lors de la 20ème Conférence générale (1978) a conduit à la décision d'élaborer un projet de mesures internationales en vue d'une systématisation de la coopération et des consultations sur les activités de développement, les revendications et les plans dans le domaine de la communication de masse. L'initiative d'un tel projet est venue des Etats-Unis. Les proportions des USA s'orientaient sur un programme qui devait être réalisé en dehors de l'UNESCO.

Après le vote du rapport McBride à belgrade (1980), ce fut la création du PIDC, qui se préoccupe d'apporter une aide matérielle aux pays en développement dans le domaine de la communication.

Le PIDC a donc pour objectif principal de contribuer à accroître la coopération et l'aide en faveur du développement des infrastructures de la communication et à réduire l'écart entre les divers pays dans le domaine de la communication.

La 1ère étape du programme a été financée par le budget de l'UNESCO, soit 1,75 millions de dollars. Par la suite on a créé un fond bénévole.

La coordination du programme est confiée à un *Conseil* international composé de représentants de 35 Etats, (dont 2 africains). Le président du Conseil est le Norvégien GUNNAR GARBO. Le bureau du PIDC se réunit deux fois l'an et l'Assemblée

générale, une fois l'an.

La 1ère session s'est tenu à Paris. La 2ème à Acapulco (Mexique) du 18 au 25 janvier 1982 pour examiner les différents projets et assurer le démarrage des premiers projets susceptibles d'être mis en oeuvre. Sur les 35 projets soumis, le Conseil en a sélectionné 12 de caractères général et deux de caractère inter-régional.

En 1984, la réunion de TCKHENT (URSS) pour examiner les projets soumis, a été perturbé par l'accident de l'avion japonais, abattu les Russes. Rude empoignade entre Russes et Américains. C'est dire que la politique surgit partout. Finalement la réunion a bien eu lieu. Le gros morceau a été donné à la PANA.

L'établissement du PIDC constitue le premier pas vers la réalisation du NOMIC. Le PIDC pourra atteindre ses objectifs à condition que les solutions des questions techniques se fondent sur les buts et les principes généraux.

d - LA PANA

Bien que la décision de la création de la Panafrican News Agency (PANA) date de la première réunion de l'OUA de 1963, on peut affirmer que la PANA est aussi le fruit du NOMIC. Créée effectivement en juillet 1979, la PANA a commencé à fonctionner à Dakar le 25 mai 1983 ; elle s'inscrit dans le combat que mène l'UNESCO et les pays en développement pour instaurer un NOMIC. A l'heure actuelle, elle est en voie d'être privatisée, car nos Etats ne payent pas leur contribution à son fonctionnement.

III -Conclusion. Le NOMIC appelle le NOME.

La résolution de l'UNESCO sur le PIDC adoptée à Belgrade en 1980, reconnaît que le NOII a été proclamé historiquement par les VIème Conférences au sommet de Colombo et de la Havane. Néanmoins le rapport McBride consacre le NOMIC.

Le document 21/PRG. IV/DR. 8 sur le rapport final de la Commission MacBride, contient un long paragraphe où l'on établit que la VIème Conférence au sommet de Colombo (1975) a confirmé «que le NOII est un sous-ensemble du NOME. Il se conquiert comme l'indépendance. Le jour où nous aurons gagné la bataille économique que nous menons, le NOMIC s'épanouira de lui-même

C NZIRAMASANGA, dit avec pertinence que «Ce problème ne peut être résolu à moins que les peuples des pays en développement ne possèdent une vision politique claire et le savoir-faire technique nécessaire» (1)

La déclaration finale au séminaire de Tachkent en septembre 1979, précise : «Sur le plan national, le NOII nécessite l'établissement des structures sociales démocrates sur lesquelles pourra reposer un système indépendant national des media autochtones qui permettront aux pays en développement de participer effectivement à l'échange international de l'information en qualité de membres égaux de la communication mondiale»

On peut donc affirmer que les trois pierres angulaires du NOMIC sont : la démonopolisation, la décolonisation et la démocratisation.

Pour que le NOMIC ait la moindre chance de succès, nous devrions commencer d'abord par le plan intérieur, national. Imaginez-vous que sur tout le continent africain, il existe que 190 quotidiens pour 500 millions d'habitants, ça s'entend. Treize pays en ont un seul et neuf pays n'en ont pas du tout. Pour 1 000 habitants d'Afrique, il existe 14 lecteurs de la presse contre 70 en Amérique Latine et 312 dans les pays développés.

La liberté d'expression ne peut être exercée pleinement que par ceux qui sont en possession de moyens financiers, techniques et humains permettant leur participation dans le domaine de l'information collective.

Et comme le dit encore notre confrère Zimbabwéen, M. Nziramsanga, «Dans les pays en développement, il est impératif non seulement que les medias soient sous le contrôle de forces indigènes, mais que leur contenu correspondante aux problèmes que le peuple doit effondrer jour après jour» (1). Jusqu'ici ce sont les étrangers qui contrôlent nos médias.

Ajoutons, pour terminer, que le NOMIC a contribué à ébranler les fondements de l'UNESCO, bien qu'il n'entre pas en grande ligne dans ses préoccupations. Le C de l'UNESCO est mis pour culture et non pour communication.

Actuellement (1986) cet épineux problème de communication a été mis en veilleuse jusqu'à l'élection du nouveau Directeur

(1) In Communication donnée au séminaire de Dakar en 1980, sur le NOII et les agences de presse.

général. En tout cas, ce n'est pas le Directeur général, fût-il nouveau ou ancien, qui doit décider du sort du NOMIC. La question reviendra-t-elle encore un jour sur le tapis ?

Le NOMIC est un processus, un concept évolutif. Les pays de l'Est tiennent à ce qu'on lui donne une norme, alors que les pays de l'Ouest gèlent un peu en se disant, «laisson-le évoluer».

Pour notre part nous pensons que si l'éducation de tous est assurée, le reste viendra par surcroît. En attendant, qui possède l'information possède le monde. Les grands pays ont déjà assimilé ce principe.

**CHINDJI KOULEU
ESSTIC**

(Université de Yaoundé II).

BIBLIOGRAPHIE

- BALLE (Francis) : *Média et Société*, Paris, Mont-Chrestien 1982
- BALLE (Francis) : *Le nouvel ordre de la Communication*, Paris, UNESCO, 1977.
- BINET (Jacques) : *L'information en Afrique*, in *Afrique Contemporaine*. Novembre-Décembre 1977. Numéro Spécial, P.1-5
- BOURGES (Hervé) : *Décoloniser l'information*, Paris, 1975.
- GUERIN (Didier) : *Le pouvoir américain et la presse*, in *Presse Actualité*, 1976, Mars, PP. 51-62
- NJAMI-NWANDI, Simon Bolivar : *La politique camerounaise de l'information*, Paris Université Paris II, 1973.
- SCHRAM, Wilbur : *L'information et le développement national. Le rôle de l'information dans les pays en voie de développement*. Paris, Nouveaux Horizons, 1986.
- SERVAN SCREIBER (J.L) : *Le pouvoir d'informer*, Paris, Robert Laffond, 1972
- THIAM, MAMADOU MOCTAR, *Décoloniser Informer*, in *Jeune Afrique*, 1976, 16 janvier, N° 784, PP. 38-40
- VOYENNE (Bernard) : *La presse dans la société Contemporaine*. Paris. A. Colin, 1971.
- VOYENNE (Bernard) : *Le droit à l'information*. Paris, Aubier Montaigne, 1970.
- Nouvel Ordre de la communication* : La Protection des journalistes, UNESCO, 1981, N° 4
- Les Media dans la lutte pour la pleine indépendance des pays en développement*, in *Le journalisme démocratique*, 1979, mars, PP. 17-122
- Séminaire sur le NOII : Il faut en finir avec l'*Information à sens Unique*, tenu à lomé du 5 au 10 décembre 1977, in *La Semaine*, 1977, 25 décembre, N° 1.285
- Rapport MacBride : *Voix multiples, un seul monde*, UNESCO, et les Nouvelles Editions Africaines. 1980, Paris.
- WOLFGANG, Kleinwächter : *Informzion und komnucation*, Leipzig, Karl-Marx Universität.

(1) «De NOII et les agences de presse» Colloque de CESTI, Dakar, 1980.